



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Office fédéral de la communication

# Ouverture du dernier kilomètre

Annalise Eggimann

Cheffe de la section Droit,  
division Services de télécommunication

Rencontre de l'OFCOM avec la presse, 11 juillet 2007

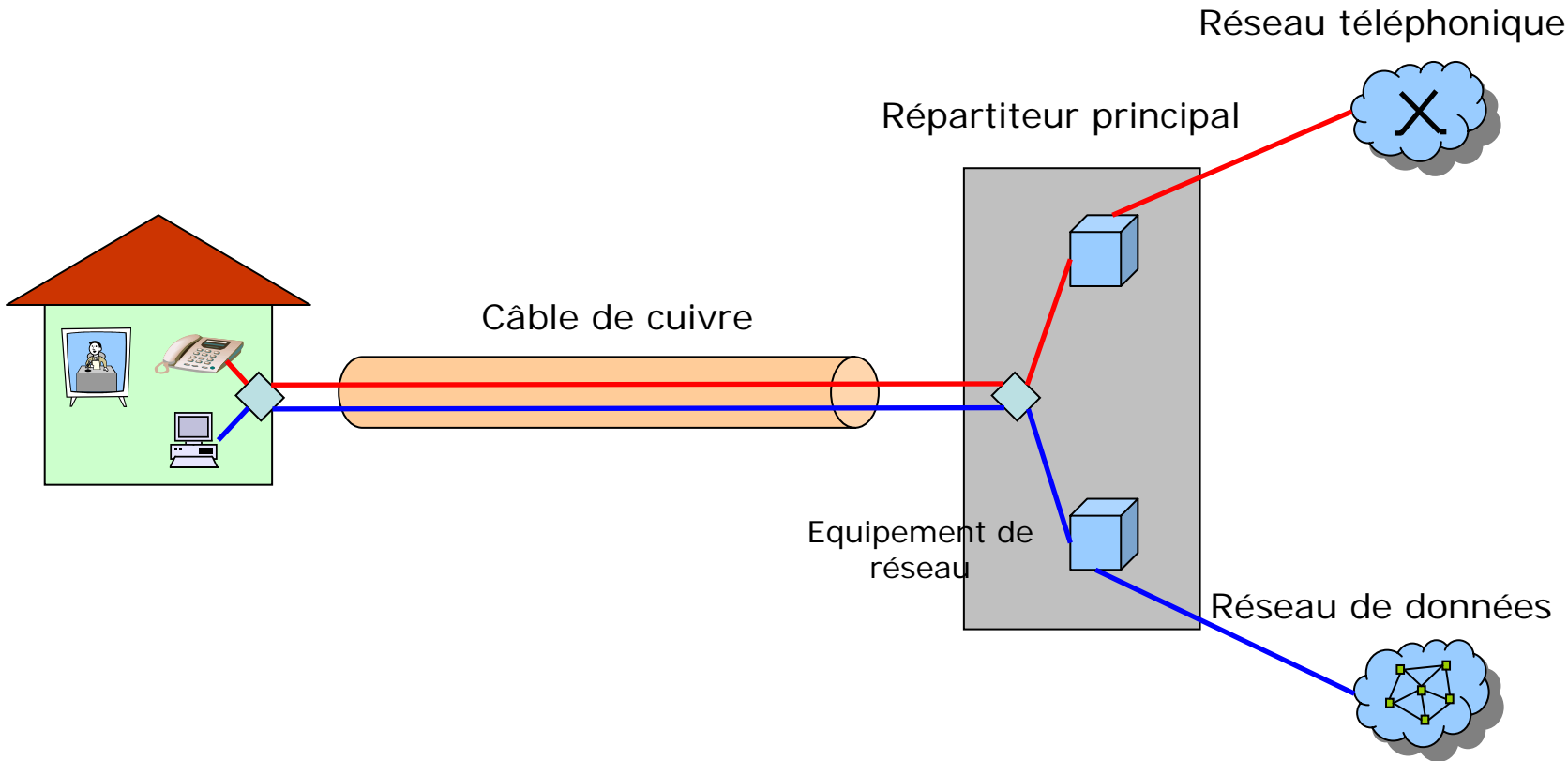


# Accès: nouveau régime depuis le 1<sup>er</sup> avril 2007

- Garantie de l'accès aux équipements et aux services du fournisseur occupant une position dominante sur le marché
- Six formes d'accès, dont
  - l'accès totalement dégroupé au raccordement d'abonné
  - l'accès à haut débit pendant 4 ans
- Accès
  - transparent
  - non discriminatoire
  - à des prix alignés sur les coûts

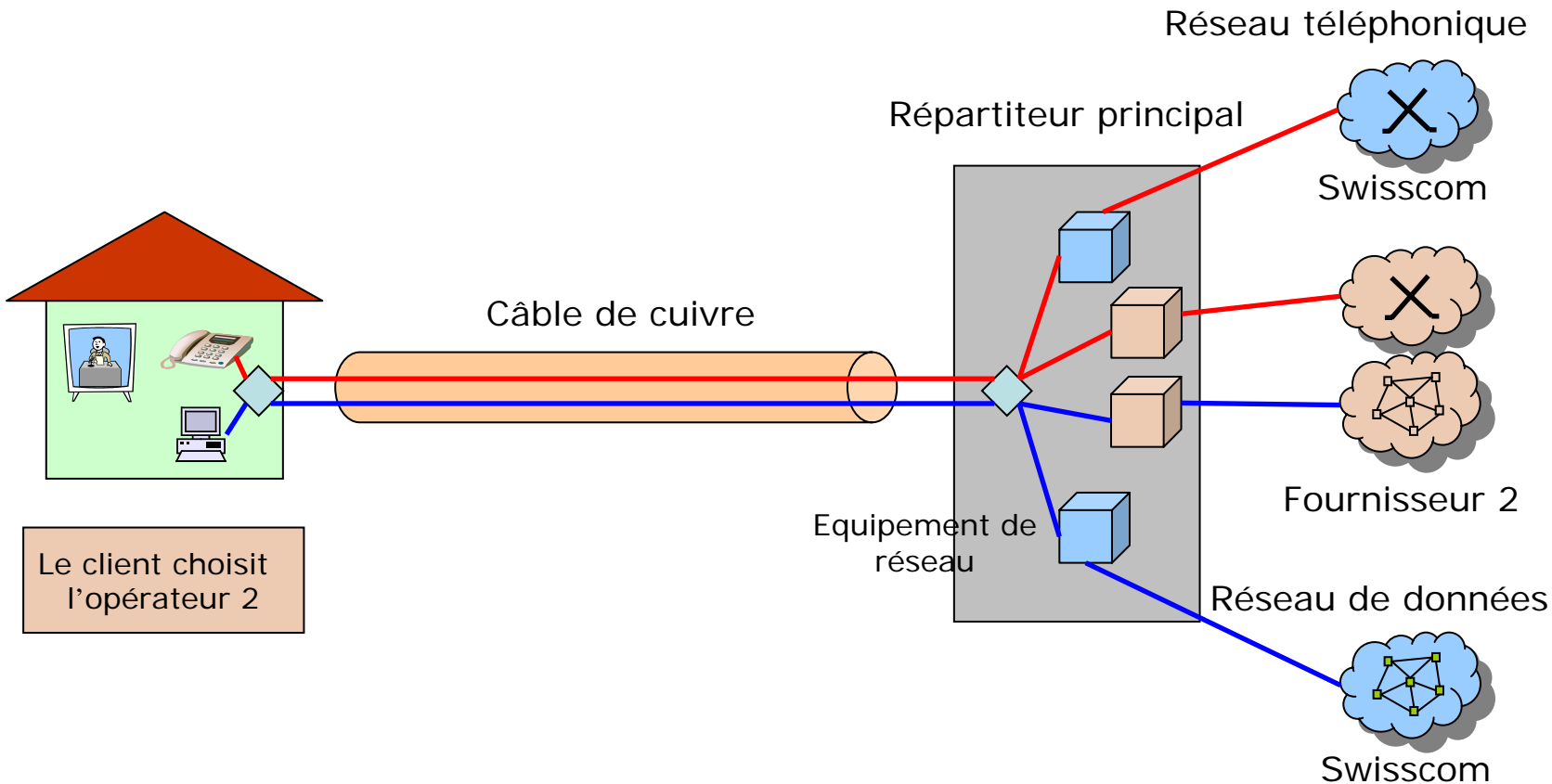


# Réseau de raccordement



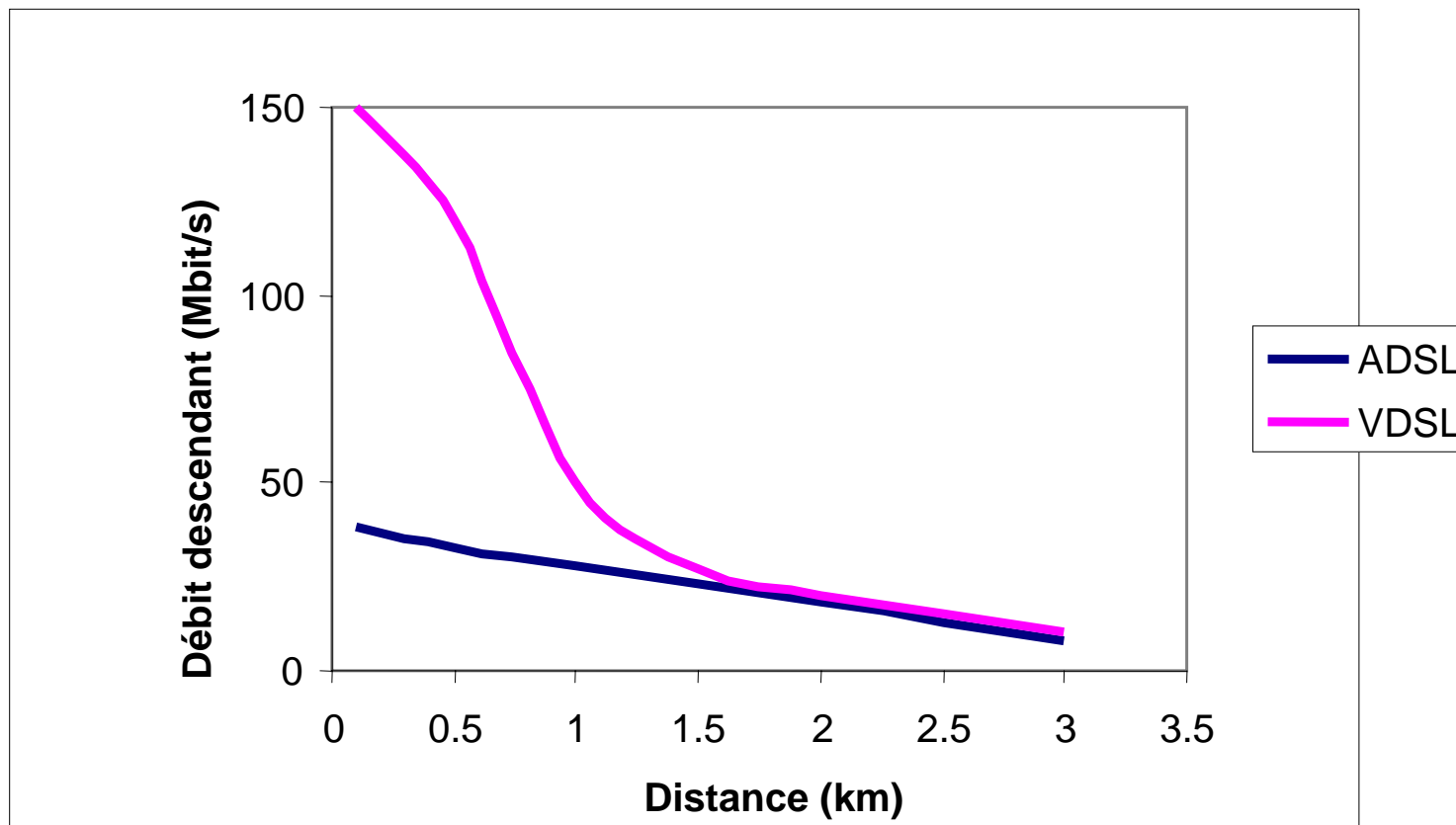


# Accès totalement dégroupé (Full Access)



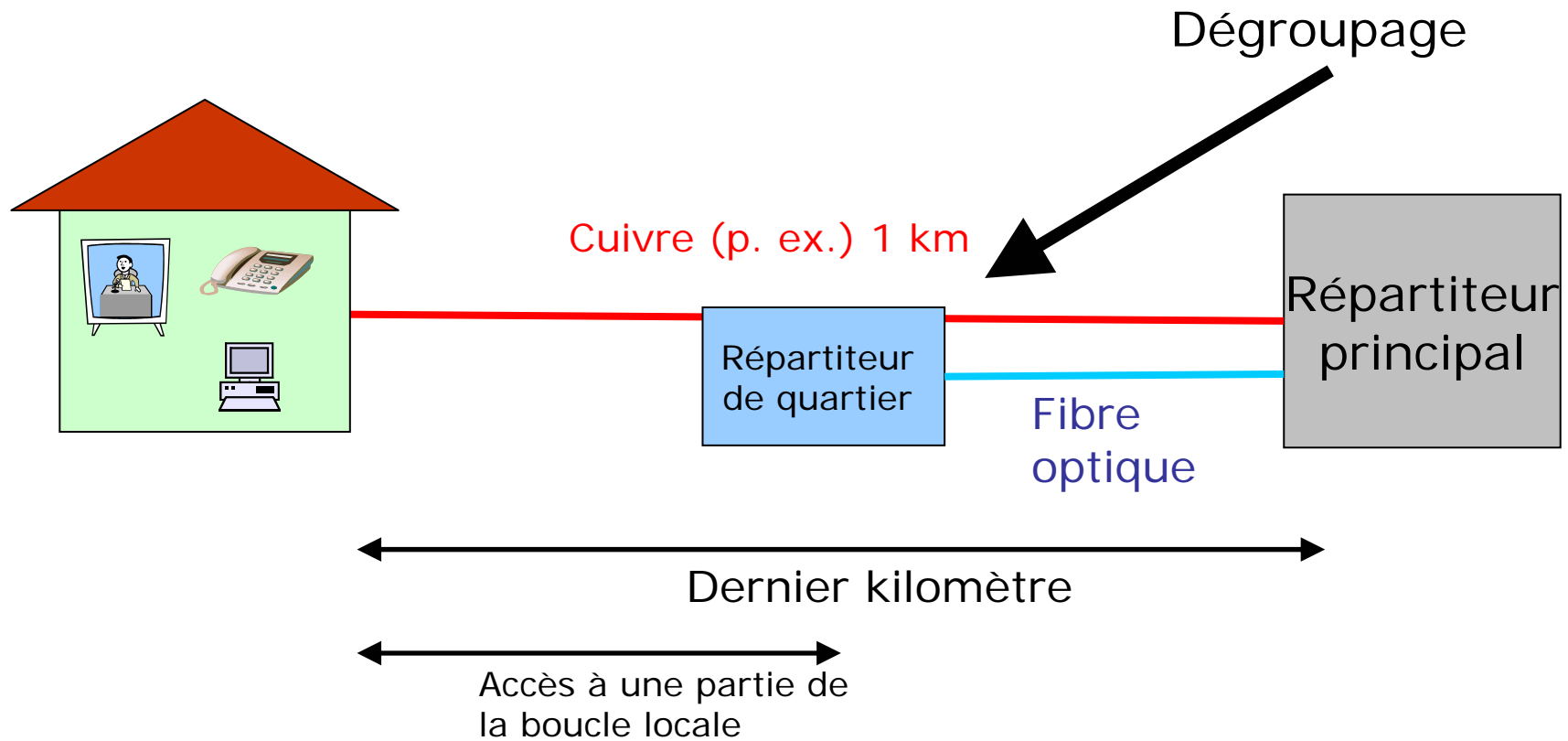


# De l'ADSL au VDSL



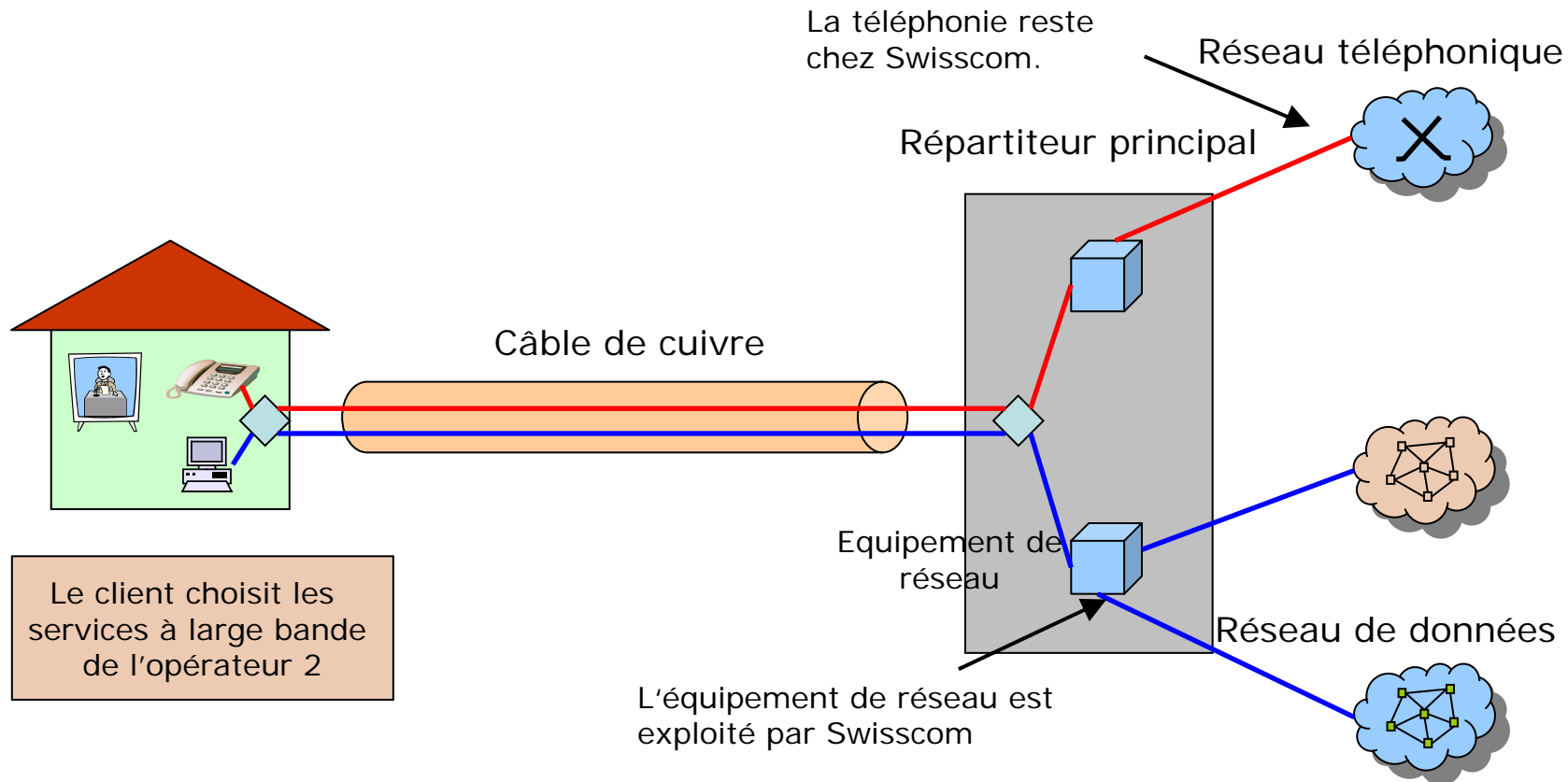


# Dégroupage de l'accès à une partie de la boucle locale





# Accès à haut débit





# Réglementation ex-post

- Le fournisseur qui occupe une position dominante sur le marché publie les conditions et les prix de l'accès (au minimum une offre annuelle de base).
- Il conclut des accords avec les fournisseurs qui le demandent.
- Si les parties ne parviennent pas à s'entendre dans un délai de trois mois (primauté des négociations), la ComCom fixe sur demande les conditions d'accès.



# Accords en matière d'accès

- L'OFCOM reçoit une copie des accords conclus en matière d'accès.
- Les tiers qui le souhaitent peuvent consulter ces accords, pour autant qu'aucun intérêt prépondérant, public ou privé, ne s'y oppose.
- La liste des accords en matière d'accès est disponible sur le site [www.ofcom.admin.ch](http://www.ofcom.admin.ch)
  - Rubrique: Thèmes / Télécommunication / Accès à un réseau / Accords en matière d'accès
  - Lien:  
<http://www.bakom.ch/themen/telekom/00461/00893/index.html?lang=fr>

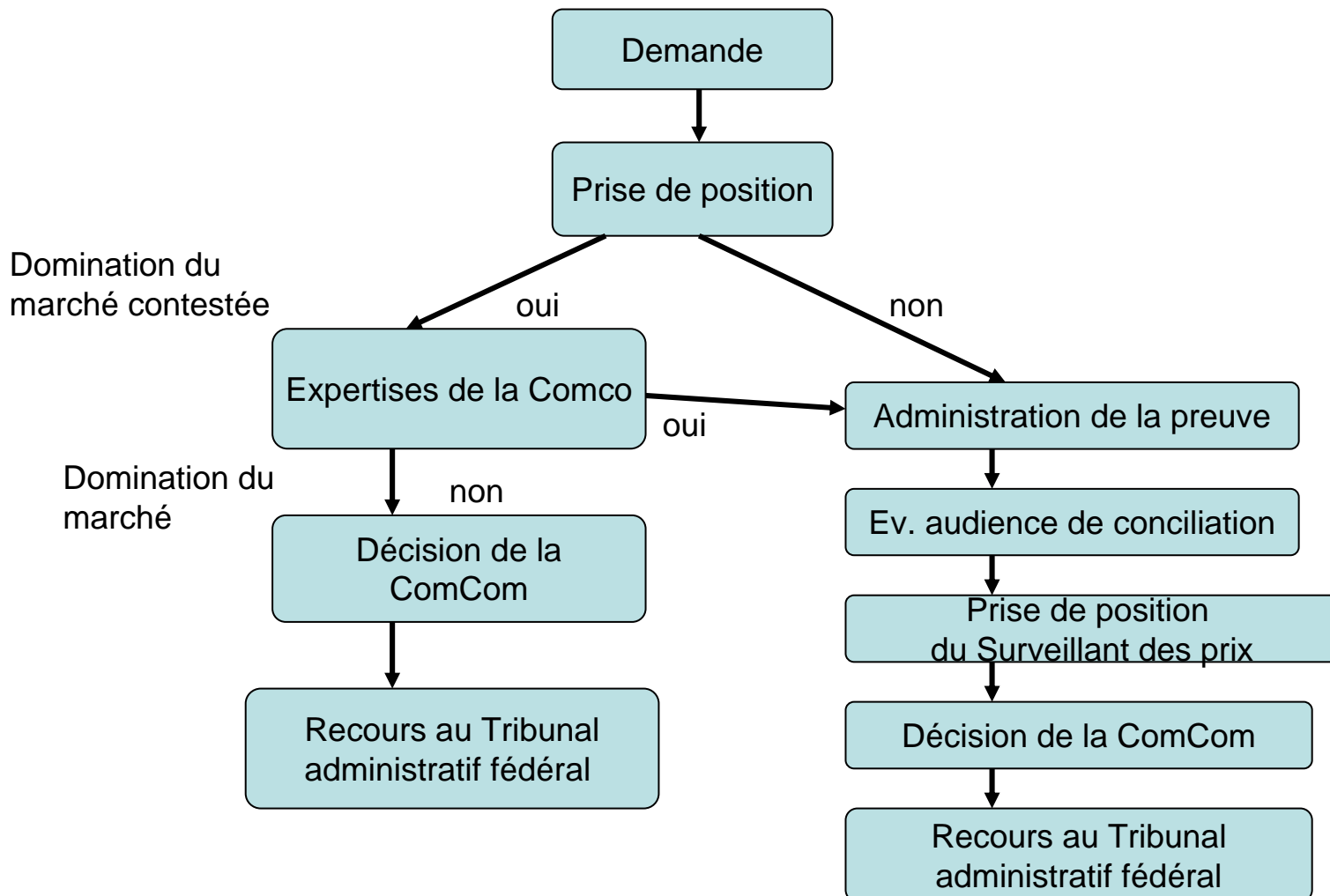


# Accords: Situation fin juin 2007

- Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2007: 16 nouveaux accords entre Swisscom Fixnet et 8 partenaires différents:
  - 6 accords sur l'accès totalement dégroupé au raccordement d'abonné;
  - 6 accords sur la collocation;
  - 1 accord sur la facturation de raccordements d'abonné du réseau fixe;
  - 2 accords sur l'accès aux canalisations par câble;
  - 1 accord sur les lignes louées.
- Tous les accords comportent une clause sur l'effet à l'égard des tiers
- Domination du marché en partie non reconnue expressément



# Déroulement de la procédure





# Situation actuelle: Aperçu

- Procédures en suspens
- Cas particulier du haut débit: une procédure est en suspens depuis avril 2007 en raison d'une domination du marché contestée. Par conséquent, il n'y a pas d'offre ni de négociations. La procédure porte actuellement uniquement sur la question de la domination du marché.